



Le tour des Cerces,

Entre massif des Ecrins, Haute Vallée de la Clarée et pays du Thabor

Les Hautes Alpes : entre Ecrins et Thabor, à la frontière de la Savoie et l'Italie, la Provence et le Dauphiné, une position charnière qui donne des particularités économique, climatique et historique ! Au nord de Briançon et de Serre-Chevalier, la vallée de la Clarée est un véritable petit coin de paradis. Vous allez découvrir une vallée et toute une région très attachante. Le massif calcaire des Cerces est un lieu de prédilection du Bouquetin. Cet animal emblématique y vit paisiblement et nous aurons sûrement la chance de l'observer. On y trouve une grande diversité géologique et végétale qu'apprécient les connaisseurs, mais aussi tous ceux qui décident y venir. Alpagnes, lacs, forêts de mélèzes, flore, bouquetins et marmottes font le bonheur du randonneur. Sans son climat si particulier, ce pays n'aurait pas tant de richesses et d'éclats. Au printemps, les fleurs s'épanouissent de couleurs vives. La rareté des brouillards et l'absence de fumées ou poussières industrielles donnent un ciel clair et un soleil intense.

Vous rencontrerez des gens amoureux de leur région, qui sauront vous faire partager leur passion. L'accueil et le confort des hébergements a convaincu déjà de nombreux visiteurs !

Bienvenue dans le pays d'Emilie Carles, rendue célèbre par son livre « Une Soupe Aux Herbes Sauvages » qui décrit la vie de villages reculés des Hautes-Alpes au XXème siècle. A lire ou à relire à l'occasion de ce circuit.

3 jours de randonnées variées pour une superbe immersion

Nous passerons par de nombreux lacs, rivières d'altitude, au pied de sommets calcaires colorés, qui font le paradis des grimpeurs. Chaque jour nous marcherons entre 5 et 7 heures, sans difficultés techniques, mais avec quelques passages possibles sur zones rocailleuses (ce qui nécessite de bonnes chaussures de marche qui tiennent les chevilles). Les étapes sont adaptables à la forme du groupe, et des « petits plus » seront proposés pour les plus en forme, afin de laisser ceux qui le désirent se reposer ou profiter du cadre d'un bel hébergement de montagne ! Les demi-pensions sont prises en gîtes et refuges confortables, avec nuitées en dortoirs.

Description du circuit

Jour 1 : RDV au pont de l'Alpe, près de Monetièrs les Bains. Le Lauzet, puis l'Alpe du Lauzet, du hameau nous rejoignons l'alpage. Se dessine ensuite un univers minéral ! Nous entrons dans le massif des Cerces, royaume du bouquetin, et paradis calcaire des grimpeurs. Lacs de la Mine, Lac du Chardonnet. Nous retrouvons la vallée de la Clarée.

Refuge du Chardonnet (2220m), accueil et confort garantis !

Dénivellations : + 970 m, - 415 m

Jour 2 : Belle journée en plein cœur de la haute vallée de la Clarée, ses belles forêts de mélèzes, ses rivières et lacs. Sentier panoramique en balcon, et découverte de nombreux lacs ! Nous rejoignons un superbe hébergement refait à neuf récemment. Le cadre est somptueux, nous sommes au cœur de la Haute Vallée de la Clarée, classée site naturel.

Refuge de Laval, 1980m

Dénivellations : - 370m ,+ 700 m, - 400 m

Jour 3 : Journée variée, riche en couleur, nous sommes au cœur du massif des Cerces !! Nous passons au pied de la pointe des Cerces, 3097m. Montée aux sources de la Clarée, Lac de la Clarée, Seuil des Rochilles, col et lacs des Cerces en frontière avec la Savoie. Multiples lacs et cours d'eau, roches et tourbières aux couleurs surprenantes. Col de la Ponsonnière, 2613m Retour au Pont de l'Alpe.

Dénivellations : + 600 m, - 165 m, + 200 m, - 900m

FIN DE RANDO

Informations complémentaires :

- Suivant les conditions météo, ou autres impératifs de sécurité, je reste seule juge d'annuler ou modifier le programme.
- Les **horaires** sont donnés à titre indicatif et calculés pour des marcheurs moyens hors pauses et temps pris pour le pique-nique.
- **Niveau physique** : Randonnée itinérante sans difficulté technique, accessible à tous avec un minimum de condition physique. Etapes de 5 à 7 heures de marche. Le rythme de marche est plutôt lent et régulier, l'aspect « découverte » étant privilégié à l'aspect sportif. Possibilités d'adapter les étapes en fonction du groupe. Des « petits plus » seront proposés pour les plus entraînés.
- Les **hébergements** sont choisis pour leur accueil et leur confort. Ce sont des refuges confortables avec petits ou grands dortoirs.
- **Transfert de bagages** : Vous portez le nécessaire pour les 3 jours, soyez simple, il n'y a pas de petite économie pour le poids du sac ! Je vous vous aider pour cela, n'hésitez pas à me demander !
- **Nourriture** : Les dîners et petits déjeuners sont pris dans les hébergements, en demi-pension. Les pique-niques sont préparés par mes soins et portés par le groupe à chaque étape. L'esprit de collectivité et de partage est attendu pour ces moments de partage et de détente ! Merci de me prévenir avant le séjour d'éventuels régimes alimentaires.
- **Les + du circuit** ! La haute vallée de la Clarée et le massif des Cerces sont un véritable paradis pour les amoureux de la nature et des milieux sauvages. Vous y rencontrerez des paysages et milieux très variés. Nous pourrons nous reposer et profiter d'agréables moments dans des refuges accueillants et confortables inaccessibles par les routes ! Je vous propose de découvrir cette région en profitant de mes connaissances de ce massif : avec certaines étapes sur des sentiers inconnus et superbes, mais aussi mes choix d'hébergements et autres petits « plus » locaux!
- **Encadrement** : Moi-même, accompagnatrice diplômée d'Etat, je vis dans cette région et la fait découvrir avec plaisir et passion.
- **Accès et parking** : RDV et dispersion au Pont de l'Alpe, près de Monetiers les Bains. Nous pouvons laisser nos véhicules sur un parking au départ du sentier.
- **Documentation** : - IGN Névache Mont-Thabor / top 25 / 3535 OT

- **Assurances :**

Chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle ainsi que d'une garantie individuelle multirisque dans le but de se protéger des incidents ou accidents pouvant survenir avant ou pendant la randonnée ou le voyage. (Assistance + frais de recherche et secours + frais de maladie) Je reste cependant couverte pour l'ensemble du groupe en responsabilité professionnelle. Je peux également vous proposer une assurance annulation, assistance et rapatriement pour 4% du prix du séjour.

Conditions d'annulation :

Si vous annulez votre participation de votre part pour des raisons de santé, ou autre impératif important, seront appliqués les barèmes décrits ci-dessous. (sauf covid, cf. paragraphe ci-dessous) Je vous propose une assurance annulation à 4% du prix du séjour. Cette assurance s'applique sur les barèmes ci-dessous.

Si le nombre minimum de participants n'est finalement pas atteint après confirmation du séjour (8 personnes, sauf demandes particulières), vous êtes remboursé du montant avancé en tant que arrhes, seuls seront retenus les frais de réservation engagés pour réserver les hébergements et taxi (en moyenne 20 à 30% du coût des prestations, ce qui correspond environ à 15% du prix du séjour).

En cas de doute au moment de l'inscription (santé ou autre situation incertaine) n'hésitez pas à me contacter, nous pouvons dans certains cas particuliers convenir ensemble des conditions d'inscription particulières.

En cas de retour de pandémie, ou pour toute annulation liée au Covid, je pourrais vous proposer un report de validité des arrhes versées aux hébergeurs sur les 18 prochains mois, à des périodes correspondantes au tarif calculé. Si vous le désirez je pourrais demander un remboursement des arrhes auprès des hébergeurs, mais ceux-ci seront libres de décider de rembourser ou proposer un avoir. Pour ma part, pour toute annulation liée au Covid, je vous rembourserai des sommes avancées pour mes prestations et non dépensées.

BAREMES, CONDITIONS D'ANNULATION/RESOLUTION ET DE MODIFICATIONS

- Annulation/ résolution avant la date de départ du voyage par tous les participants

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible le vendeur du séjour et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation. L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du voyage ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition. En cas d'annulation de votre voyage, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant :

- A plus de 60 jours du départ : 18 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance
- De 60 à 31 jours du départ : 25% du prix total du voyage, hors prime d'assurance
- De 30 à 21 jours : 30 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance.
- De 20 à 14 jours : 55 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance.
- De 13 à 7 jours : 70 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance.
- A moins de 7 jours du départ : 80 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance.

- Annulation / résolution par certains participants et maintien du voyage pour les autres

Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même séjour demandé annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants du groupe, il sera fait application pour celui ou ceux qui annule(nt) des frais ci-dessous :

— Pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème de frais d'annulation de l'article 5.1 sera/ont calculé(s) pour le(s) voyageur(s) qui annule(nt) sur le prix des prestations personnelles (hébergements, repas...) non consommées du voyage à la date de l'annulation ; et

— Pour les prestations partagées maintenues pour les participants au voyage : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au(x) participant(s) qui annule(nt) sur leur quote-part des prestations partagées du voyage.

- **Tarif proposé par personne, pour un groupe à partir de 8 : 310 € par personne**

-

Il inclut les demi-pensions, les pique-niques, et les honoraires de l'accompagnateur.

Il n'inclut pas : Vos dépenses personnelles, boissons, trajets jusqu'au lieu de RDV, suppléments si désirés (chambre simple, transfert de bagages)

Je ne cherche pas à avoir les tarifs les plus bas du marché, pour moi, ce qui est important c'est que **vous soyez satisfait**. J'organiserai donc le séjour au mieux et en fonction des possibilités et disponibilités du moment, au moment des réservations. C'est pourquoi le tarif du séjour peut être sujet à de **légères variations**. Vous aurez donc une totale **transparence** sur les frais de votre séjour.

Arrhes de 30% à verser au moment de la réservation. Cela me permettra de procéder aux réservations nécessaires auprès des hébergeurs et du transporteur.

Si ce circuit vous intéresse, je vous ferai parvenir un complément d'informations dès que je lancerai les réservations :

- Noms et coordonnées des différents hébergements, accès, équipement nécessaire, horaires du RDV et de la dispersion, hébergements sympas possibles dans le coin, et les réponses aux questions que vous pourriez vous poser !

N'hésitez pas à me contacter pour toute autre information.

Arielle RAGUIDEAU

15 rue de l'olivier / 05100 VILLAR Saint Pancrace
TEL : 06 81 79 52 73

www.sentiers-nature.fr / contact@sentiers-nature.fr

Agrément Tourisme IM005170005 / SIRET 44122036500031